



## Communication

à la Commission permanente

**Séance du lundi 20 juin 2022**  
**N° CP-2022-6-11-1**

### CONVENTION AVEC LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE HEBERGEANT LE CENTRE REGIONAL ALSACE DU SYSTEME UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION

**Présidence de :** M. BIERRY Frédéric

#### **PRESENTS :**

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, , CLAUSS Robin, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GREIGERT Catherine, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, JANDER Nicolas, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, LARONZE Fleur, LUTENBACHER Annick, MATT Nicolas, MILLION Lara, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, , RUCH Valérie, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

BOHN Patricia donne procuration à MUNCK Marc  
 BUFFA Jean-Claude donne procuration à ESCHLIMANN Michèle  
 COUCHOT Alain donne procuration à RAPP Catherine  
 DEBES Vincent donne procuration à DELATTRE Cécile  
 DREXLER Sabine donne procuration à JANDER Nicolas  
 ERBS André donne procuration à DOLLINGER Isabelle  
 GRAEF-ECKERT Catherine donne procuration à DILIGENT Danielle  
 HAGENBACH Vincent donne procuration à ESCHLIMANN Michèle  
 HECTOR-BUTZ Isabelle donne procuration à BELTZUNG Maxime  
 HEMEDINGER Yves donne procuration à DIETRICH Martine  
 JENN Fatima donne procuration à WOLFHUGEL Christiane  
 KAMMERER Joseph donne procuration à ELMLINGER Carole  
 KLINKERT Brigitte donne procuration à MILLION Lara  
 KOCHERT Stéphanie donne procuration à HEINTZ Paul  
 KRIEGER Laurent donne procuration à MATT Nicolas  
 MARAJO-GUTHMULLER Nathalie donne procuration à MATT Nicolas  
 MAURER Jean-Philippe donne procuration à VOGT Victor  
 SCHELLENBERGER Raphaël donne procuration à LUTENBACHER Annick  
 SENE Marc donne procuration à RUCH Valérie  
 SITZENSTUHL Charles donne procuration à GREIGERT Catherine

STRAUMANN Eric donne procuration à BIHL Pierre  
SUBLON Yves donne procuration à DILIGENT Danielle  
ZELLER Thomas donne procuration à SCHMIDIGER Pascale

**EXCUSES :**

FUCHS Bruno  
MEYER Philippe  
MULLER Lucien  
PFEIFFER Pascale  
TENENBAUM Anne

**ABSENTS :**

ISSELE Christelle  
JEANPERT Chantal  
LEHMANN Marie-Paule  
LORENTZ Michel  
MARTIN Monique  
MULLER-BRONN Laurence  
REYMANN Anne  
SCHILDKNECHT Jean-Luc  
ZELLER Fabienne

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU l'avis de la Commission Eurométropole de Strasbourg du 7 juin 2022,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELEBERE

- Approuve le principe d'un partenariat avec la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg pour la valorisation des collections de périodiques scientifiques des bibliothèques des Archives d'Alsace par l'entremise du centre régional Alsace du Sudoc, hébergé par la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ;

- Approuve la convention de partenariat avec la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg hébergeant le centre régional Alsace du Sudoc, jointe en annexe à la présente délibération, et autorise le Président de la Collectivité européenne d'Alsace à signer ladite convention.

Mme Anne REYMANN, en tant que membre du CA au sein de la BNU, ne participe ni au débat ni au vote.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité